



DECLARATION CONTRE LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE PUBLIÉ PAR LE MRJC SUR L'IVG ET L'USAGE DE CONTRACEPTIFS

Les responsables mondiaux du MIJARC, ainsi que les coordinateurs continentaux d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique et d'Europe, viennent d'apprendre l'enchaînement des événements qui ont suivi les activités de la Marche pour la vie, organisée en France les 19 et 21 janvier 2018, dont les déclarations faites par le MRJC France.

Une telle déclaration nous attriste, car elle va à l'encontre de ce que nous représentons en tant que mouvement basé sur les Principes des enseignements sociaux catholiques et les doctrines de l'Eglise.

Nous aimerions déclarer publiquement que, en tant que Mouvement, nous ne partageons pas le Communiqué de presse publié par le MRJC France, qui soutient le droit fondamental des femmes et des couples à avoir accès à l'IVG, en faveur de la simplification des procédures de l'IVG et pour le droit à l'information sur les « sexualités » et l'accès à des moyens de contraception.

Nous partageons et soutenons la position de l'Eglise officielle, à laquelle nous prêtons allégeance ; à savoir que l'Eglise catholique est opposée à toute forme de procédé d'interruption de grossesse dont le but direct est de détruire un embryon, blastocyste, zygote ou fœtus, car elle estime que « la vie humaine doit être respectée et protégée absolument dès le moment de la conception. Par conséquent, nous pensons que dès le début de son existence, nous devons reconnaître à un être humain les droits de toute personne, parmi lesquels le droit inviolable de tout innocent à la vie ». L'Eglise considère certains actes comme moralement illégitimes, lorsqu'ils ont notamment pour conséquence indirecte le décès du fœtus, comme lorsque l'objectif direct est l'ablation d'un utérus cancéreux.

Canon 1398

Nous estimons par conséquent que la position du MRJC France est une déviation par rapport aux principes de base de notre père fondateur le

Cardinal Joseph Cardijn, qui était véritablement catholique et croyait aux enseignements sociaux et aux doctrines de l'Eglise catholique.

Le MRJC France a agi de façon indépendante, sur base de son propre avis sur la question de l'avortement et l'utilisation de contraceptifs. En l'état, nous ne pouvons pas souscrire à ce point de vue et, en tant que Mouvement, nous désolidarisons complètement de leur déclaration.

Le MIJARC Monde est composé de 38 mouvements membres du monde entier qui portent le nom et l'identité du MIJARC, et aucun de ces mouvements n'a le droit de discréditer le nom du mouvement en publiant unilatéralement des déclarations allant à l'encontre du Magistère sur des questions de Morale et de Doctrine.

Plus que tout, nous aimerions affirmer et déclarer, en toute humilité, que nous, Groupe d'action de la jeunesse catholique au sein de la fraternité de la jeunesse de l'Eglise qui adhère à tous les enseignements de l'Eglise, et surtout à sa doctrine sociale, nous excusons auprès de l'Eglise en tant que Mouvement pour avoir causé de la peine aux fidèles avec ces événements préoccupants. Nous nous engageons à réparer cela en nous assurant que nos jeunes restent fidèles et suivent les enseignements de l'Eglise.

Equipe MIJARC Monde

M. Krishnakar Kummari

Président MIJARC Monde

Rev. Fr. Dr. Obino Mulenga

Assistant ecclésiastique MIJARC

Coordinateurs continentaux

Coordinateurs MIJARC Asie

Coordinateurs MIJARC Afrique

Coordinateurs Amérique Latine